KPMG

Board Leadership Center

Évaluation du fonctionnement du conseil

Renforcez et optimisez votre gouvernance

KPMG. Make the Difference.*
* KPMG. Faites la Différence.

Comment concilier exemplarité, efficacité et transparence dans un environnement toujours plus complexe et exigeant ?

Enjeux et objectifs

L'évaluation régulière du fonctionnement du Conseil, en tenant compte des obligations réglementaires et des meilleures pratiques, constitue un outil fondamental pour renforcer et optimiser la gouvernance. Ce processus permet non seulement d'aligner les instances sur les enjeux cruciaux, mais aussi de favoriser une dynamique collective constructive au sein du Conseil.

Modalités

Durée : sur mesure

Format : sur mesure

Lieu : au choix / La Défense

Tarif : sur devis

Le Board Leadership Center de KPMG en France vous accompagne dans cette démarche d'évaluation à travers :

- **L'analyse du fonctionnement du Conseil et de ses comités spécialisés :** organisation, rôles & responsabilités, travaux & contributions, interactions ;
- **La vérification de la conformité des pratiques actuelles** aux référentiels de place reconnus (AFEP-MEDEF, AMF, IFA, etc.) ;
- **L'identification des bonnes pratiques et des axes d'amélioration** ;
- **L'élaboration de la feuille de route du Conseil** en matière de supervision des activités de l'entreprise.

Notre offre

Pour répondre aux obligations d'évaluation indépendante du Conseil, nous avons conçu un programme d'évaluation fondé sur :

Une méthodologie éprouvée et structurée

en 4 étapes couvrant huit thématiques clés de la gouvernance.

Un réseau d'experts pluridisciplinaires

mobilisés en fonction des besoins spécifiques liés aux enjeux stratégiques, financiers, de conformité, de durabilité ou de transformation digitale de votre groupe.

Notre démarche en 4 étapes

Notre démarche consiste à réaliser, pour votre Conseil, un diagnostic assorti de recommandations pragmatiques et concrètes :

1. **Recensement des pratiques du Conseil et de ses comités** ;
2. **Benchmark sectoriel ciblé**, mettant en perspective vos pratiques avec celles d'acteurs comparables et tenant compte des spécificités de votre environnement ;
3. **Conduite d'entretiens avec les membres de la gouvernance et leurs interlocuteurs clés** pour recueillir perceptions, attentes et axes d'amélioration ;
4. **Analyse puis restitution structurée des constats**, assortie de recommandations visant à renforcer l'efficacité et la pertinence de la supervision.

Pourquoi choisir le BLC de KPMG ?

- **Un acteur engagé de la gouvernance**, qui informe sur l'essentiel de l'actualité, décrypte les enjeux d'importance, éclaire sur les bonnes pratiques et forme les administrateurs aux thématiques critiques de la gouvernance ;
- **Une équipe multidisciplinaire** réunissant nos experts en audit, conseil et droit, mobilisée à vos côtés ;
- **Une méthodologie reconnue** construite à partir de multiples missions réalisées auprès de Conseils ;
- **Une vision internationale** nourrie par notre réseau mondial de Board Leadership Centers.

Vos interlocuteurs



Nicolas de Luze
Associé et Head of Board Leadership Center KPMG en France
ndeluze@kpmg.fr



Stella Vitchénian
Associée BLC KPMG en France et Global Assurance
svitchenian@kpmg.fr

kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2026 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.